



« Concilier l'exigence du beau avec les besoins du quotidien. »

LA LETTRE DE L'ASSOCIATION
« LES AMIS DU PERE MARCEL-JOSEPH GODARD »

Lettre n° 1

Lyon, le 16 février 2014

Chers amis,

Dix-huit mois après la création de l'association des Amis du Père Marcel-Joseph Godard, et au moment du 7ème anniversaire de sa mort, je tiens à vous donner quelques nouvelles, que vous soyez adhérents ou pas, de la vie, des réalisations et des projets de notre association.

Je me permets en tout premier lieu de vous rappeler son objet :

- Rassembler des amis d'hier et de demain du Père GODARD et de son œuvre.
- Faire vivre l'œuvre du Père GODARD ainsi que l'esprit qui l'animait : une musique au service de la parole, une musique ouverte et créative, une musique reliée à d'autres expressions artistiques, une musique sacrée, facteur d'humanisation.
- Encourager, promouvoir ou organiser des manifestations autour de l'œuvre du Père Marcel Joseph GODARD, ou d'autres musiciens, poètes et artistes passés, présents ou à venir, se situant dans le même esprit que le sien.
- Contribuer à recenser l'ensemble de son œuvre.
- Valoriser cette articulation entre le sacré, l'humain et l'artistique, et encourager toute initiative en la matière.
- Mener toute action permettant d'atteindre les objectifs ci-dessus.

Vous trouverez en particulier en annexe à cette lettre ce que nous appelons « *les Convictions du Père Godard* » en matière de composition, liturgique en particulier.

Vous savez en effet que le Père Godard a fortement contribué au renouveau de la musique liturgique à la suite du Concile Vatican II, que ce soit pour le répertoire des paroisses ou pour la liturgie des heures des monastères (Pradines, Mazille, Tamié, ...) et notamment avec la complicité de Père Jésuite Didier Rimaud, poète et parolier, également décédé. D'autres, comme le Père Henri Dumas, qui a été très proche et en lien d'amitié avec le

Père Godard, ont également contribué à ce renouveau et continuent de le faire...

Savez-vous que les deux hymnes phares du film « *Des hommes et des dieux* » sont de la composition de Marcel-Joseph Godard : « *Nous ne savons pas ton mystère* » et « *Ô Père des lumières* » ?

Je souligne enfin que notre but n'est pas seulement de promouvoir la musique du Père Godard dans une sorte de nostalgie du passé, mais aussi de nous tourner vers l'avenir et d'encourager la musique de tout compositeur se situant dans une même éthique et inspiration musicale

1. Mais laissez-moi dans un premier temps vous donner quelques indications sur les activités de notre association depuis septembre 2012 :

- **Journée à l'abbaye bénédictine de Pradines**, le 28 octobre 2012. Ce fut l'occasion pour la trentaine de personnes présentes de prendre conscience du travail phénoménal que les monastères ont fait après le Concile pour repenser en français toute la liturgie des heures. Le Père Godard y a largement contribué, comme nous l'a montré une conférence de Sœur Etienne sur l'apport de Marcel Godard au renouveau liturgique post Vatican II, en particulier dans les monastères (sa conférence est disponible sur demande).

- **Journée à la Cathédrale Saint-Jean pour l'anniversaire des 6 ans de la mort du Père GODARD**, le 24 février 2013 : messe à la Cathédrale dirigée par Thibaut Louppe, directeur de la maîtrise, repas tiré du sac, puis temps de présentation, d'écoute et de déchiffrage avec Bernard Tillet de l'œuvre du Père Godard « *Nous avons vu sa gloire* » donnée en mars 2006 à Avignon : une des dernières œuvres d'envergure du Père Godard.

- **Journées Marcel GODARD au Puy-en-Velay** (les 5 et 6 octobre 2013). « *Marcel Godard: un prêtre au service de la réforme liturgique* » : ateliers de chant, conférences, concert donné par le Nouvel Ensemble

Vocal du Puy-en-Velay et le groupe lyonnais Point d'Orgue sous la direction d'Emmanuel MAGAT, visite poétique et spirituelle en soirée de la cathédrale, messe avec la maîtrise de la cathédrale le dimanche. Nous étions associés pour ces journées à la Commission Diocésaine de Pastorale Liturgique du Diocèse du Puy-en-Velay et au SNPLS (Service National de la Pastorale Liturgique Sacramentelle).

- **Assemblée Générale de l'association** le 13 octobre 2013 chez les Petites Sœurs des Pauvres à la Croix Rousse où le Père Godard a passé les dernières années de sa vie : temps de retrouvailles et de convivialité bien entendu, mais aussi de travail et d'échanges.

- Puis à l'issue de l'Assemblée Générale, **Concert à la Chapelle des Chartreux : « Hommage au Père GODARD »**, une heure musicale et spirituelle avec la participation du groupe lyonnais Point d'Orgue et du Nouvel Ensemble Vocal de la cathédrale du Puy-en-Velay, direction Emmanuel MAGAT. (Le livret programme comportant toutes les paroles des œuvres données est disponible sur demande). Un beau moment avec une assistance nombreuse et attentive.

2. D'autres projets sont en cours ou envisagés pour les mois à venir :

- **Inventaire des œuvres** de Marcel Godard notamment celles qui sont présentes à Saint-Jean.
- **Article Wikipédia** sur le Père Godard.
- **Messe anniversaire** du Père Godard le 23 février 2014 à la Cathédrale Saint-Jean, suivie d'un après-midi qui sera tourné vers la musique profane du Père Godard (un article en cours de préparation sur les textes profanes mis en musique par le Père Godard, un projet de concert également).

- **Poursuite de concerts** spirituels avec le Nouvel Ensemble Vocal du Puy-en-Velay et le groupe lyonnais Point d'Orgue avec Emmanuel MAGAT, en lien avec les instances diocésaines concernées :
 - le **18 octobre 2014** à la cathédrale de Viviers (Ardèche)
 - et probablement le lendemain dans le Bugey (Ain).
- **Concert à l'occasion des fêtes du 8 décembre 2014** à Lyon pour le trentième anniversaire de l'œuvre de

Marcel Godard : « *les Vêpres de l'Immaculée* » avec le Chœur mixte de la cathédrale Saint-Jean, qui s'ouvrira à d'autres chanteurs, en particulier de l'association, pour permettre une interprétation avec deux chœurs.

- **Concert autour de l'œuvre profane** de Père Godard (par les chœurs des camps chantants) probablement en novembre 2014.
- Et d'autres événements actuellement en gestation...

On le voit, les projets ne manquent pas, mais tout ne peut se faire en même temps et nos forces sont forcément limitées.

Notre association a vocation à s'ouvrir largement que ce soit pour donner vie à d'autres projets, ou tout simplement pour accueillir celles et ceux qui se sentent en proximité avec son objet.

Alors pourquoi pas vous, si vous n'êtes pas encore adhérent ?

Je vous exprime mes sentiments les plus cordiaux, en lien avec le bureau de l'association.

Dominique Moreau, *Président*
Micky Maillet, Gérard Tracol,
Marie-Hélène Saint-Dizier et Misou Pieri,
membres du Bureau

Pour nous contacter :

ASSOCIATION « LES AMIS DU PERE MARCEL-JOSEPH GODARD »

Chœurs de la Primatiale Saint-Jean de Lyon
3 place Saint Jean – 69005 LYON
assoc.godard.dm@gmail.com

MARCEL-JOSEPH GODARD

Le Père Godard (2 mars 1920 – 16 février 2007) : prêtre du diocèse de Lyon, musicien, compositeur, maître de chapelle et chef de chœur, fondateur notamment du Chœur Mixte de la Primatiale Saint Jean de Lyon, organiste.

Le père Godard était un homme de recherche, d'ouverture, de dialogue, de grande spiritualité, d'engagement humain et social.

Chez lui tout se tenait et s'articulait au service de Dieu et des hommes.

Il savait se faire l'ami et le proche du plus grand nombre, et chacun pouvait se sentir accueilli dans le respect de ce qu'il était.

Voici ci-après ses convictions...

.../...

« LES CONVICTIONS DU PERE MARCEL-JOSEPH GODARD »

Le 25 juillet 2006, le père Godard envoyait à la revue *Caecilia* « quelques pages pour évoquer sa vie et pour évaluer la période vécue de 1940 à 2006, en matière de renouveau du chant liturgique français ». Il en transmettait un double accompagné d'un petit mot « *ce document met en ordre finalement ce que j'ai fait...* », nous pouvons percevoir dans ces lignes une valeur testamentaire à partager. (*Les intertitres sont de la rédaction*).

Première conviction sur le chant

Le chant ne portera son fruit d'action de grâce ou de supplication, de nourriture, que s'il est lié à la Parole, comme une main est liée à l'autre. A tel point qu'il faudrait presque inverser et dire que la Parole est la main principale, et la musique la main secondaire qui est là pour informer l'autre, la dilater, la colorer, la rendre lyrique. D'où l'axiome bien connu : ce qui déterminera le choix d'un chant liturgique, ce sera le texte avant la musique. Et une conséquence immédiate va en découler : la musique n'est pas maîtresse en liturgie, elle joue un rôle de servante. En conclusion, la meilleure musique liturgique - mais de grâce que ce soit un art véritable - sera celle qui jaillira du mot, qu'elle épanouira sans le développer plus que ne l'exige l'action.

Deuxième conviction sur le mot

La musique surgit du mot, surtout quand ce mot est la Parole de Dieu elle-même, comme il arrive si souvent quand nous chantons les psaumes ou les cantiques de la Bible. Et quand il ne s'agit pas de la Parole de Dieu, ce sera une parole d'homme, d'un croyant, d'un poète. Mais s'il y a, hélas, des paroles vides, remplies de clichés, quelques-unes portant une théologie douteuse, ou même infantile, il existe heureusement, des paroles d'homme fortes et poétiques. Le génie français de la langue est soucieux de clarté, de brièveté, de qualité; il a toutes ses chances dans le domaine liturgique. Et soit dit en passant, il est dommage que Debussy et Ravel n'aient pas écrit pour la liturgie. Ils n'étaient pas croyants. Poulenc l'a fait, génialement, et en français, dans ses Litanies à la Vierge Noire et ses Petites prières de saint François d'Assise. J'ai donc cherché l'accent juste, surtout dans les consonnes d'attaque... Là-dessus j'ai eu la joie d'être approuvé par Paul Claudel dont j'ignorais la doctrine. Ce qui importe dans le mot, ce n'est pas la voyelle, c'est la consonne... Les consonnes lancent le mot, elles le font percuter. Chaque mot contient en puissance sa ligne mélodique. En lui surajoutant une ligne mélodique opposée à la sienne, on paralyse son envol.

Troisième conviction sur la merveille de l'art et pourtant sa finalité relative au regard de l'amour.

Jamais tout d'abord le message évangélique ne pourra se confondre avec un message esthétique. Il n'est que de relire le discours de saint Paul, debout au milieu de l'Aréopage d'Athènes pour s'en convaincre : « Le Dieu qui a fait le monde et tout ce qui s'y trouve, lui, le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite pas dans des temples faits de main d'homme. Il n'est pas non plus servi par des mains humaines comme s'Il avait besoin de quoi que ce soit, Lui qui donne à tous vie, souffle et toutes choses... » Il est bien entendu que pour moi qui suis prêtre et musicien, l'essentiel est d'aimer, d'aimer Dieu, d'aimer les autres ; la première béatitude n'est pas à l'adresse de ceux qui font du beau, mais à l'adresse de ceux qui sont pauvres de cœur, l'un n'excluant pas l'autre, bien au contraire, comme chez nos deux récents bienheureux : Fra Angelico et André Roublev. Que de fois aussi, les plus grands dans le domaine de l'art sont les plus effacés dans la vie !

Quatrième conviction sur les liens entre l'esthétique et le sacré.

« Concilier l'exigence du beau avec les besoins du quotidien », voilà ce qu'a été ma tâche de prêtre et de musicien et je puis affirmer que cela est possible dans certaines conditions, qui ne sont pas toujours réalisables, mais qui ne sont pas du domaine de l'impossible. Cependant, on n'oubliera pas que les sept présupposés à toute création liturgique sont :

- 1) la présence d'une Eglise vraiment évangélique,*
- 2) une symbolique essentielle et à jour,*
- 3) une vie communautaire engagée,*
- 4) une foi désinstallante,*
- 5) le courage et la spontanéité de l'expérimentation (légitimée par l'essence dynamique de la liturgie),*
- 6) la connaissance artisanale des techniques et la compréhension tolérante des esthétiques d'avant-garde,*
- 7) la faculté, par exemple, de joindre un matériel musical sonore peut-être ancien à un esprit nouveau, chercheur, créatif.*

Bulletin d'adhésion pour l'année 2013-2014

Je soussigné(e)

Né(e) le

demeurant à :

.....

Structure d'appartenance (si adhésion au titre d'une institution) :

.....

tél.fixe/port. :

e-mail :

déclare vouloir adhérer à l'Association « *Les Amis du Père Marcel-Joseph GODARD* »

pour la période du 1er septembre 2013 au 31 août 2014.

Je joins à la présente demande d'adhésion à l'Association la somme de :

- 20 euros pour une adhésion individuelle. 30 euros pour une adhésion pour un couple.
- 30 euros pour une adhésion pour les associations ou communautés religieuses. Cotisation de soutien (veuillez préciser le montant)
- à noter que pour les prêtres, religieux et religieuses qui souhaitent adhérer, la cotisation est facultative.
- Ce versement me donne la qualité de **membre actif**.

à payer par chèque à l'ordre de l'Association « *Les amis du Père GODARD* »

à adresser au trésorier de l'Association :

Gérard TRACOL, 77 chemin de Putet - 69230 Saint-Genis-Laval

Fait à le 2014

Signature de l'adhérent :

Réservé à l'Association

Reçue la somme de le

Par chèque n° de la Banque

Signature du Trésorier :